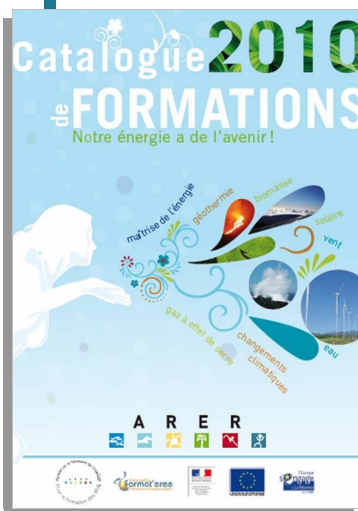


La formation aux thématiques du développement durable, du changement climatique, de la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables : un enjeu primordial à La Réunion.

L'ARER est heureuse de vous présenter son nouveau catalogue de formation pour l'année 2010.



La mise en place d'une politique énergétique locale, et plus largement d'une politique environnementale, est aujourd'hui de la **compétence de plusieurs collectivités territoriales** parmi lesquelles les communes ont une place importante.

Elle est également pour **tous les acteurs de l'énergie** une forte responsabilité collective de gouvernance pour réussir le phasage de tous les projets en cours et les **conduire au succès**.

Être formé aux technologies innovantes en matière de production d'énergies renouvelables, **connaître les réglementations en vigueur** et les **étapes de montage d'un projet** d'énergie renouvelable ou de maîtrise de l'énergie, **élargir ses compétences** aux différentes thématiques du développement durable sont autant de facteurs de réussite des projets qui permettront à La Réunion de se préparer et de s'adapter au changement climatique.

L'offre de formation 2010 s'axe sur :

- **La formation des élus**
- **La maîtrise de l'énergie**
- **Les énergies renouvelables**
- **Le développement durable et l'éco-citoyenneté**
- **Les outils projets**

Elle est notamment adaptée aux besoins en formation des acteurs privés (bureaux d'études, architectes, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrages, artisans, ingénieurs et techniciens des collectivités, professionnels de l'immobilier et du bâtiment, etc.)

Le catalogue comporte enfin une série de suggestions de formations « **à la carte** » ainsi que des informations pratiques, notamment sur le financement des formations.

**Télécharger
 le catalogue de formations 2010**

L'ARER, ORGANISME DE FORMATION DEPUIS 2004

L'ARER est un organisme de formation depuis 2004, déclaré auprès de la DDTEFP¹ et organise chaque année une dizaine de formations sur des thèmes variés tels que la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, ou encore le développement durable. Ces formations font appel aux **compétences propres en interne** mais aussi à un **large panel de prestataires réunionnais et métropolitains**.

FORMATION DES ELUS



En 2008, l'ARER a reçu l'agrément du Ministère de l'Intérieur pour former les élus. Il s'agit de permettre aux élus de La Réunion d'amorcer ou de poursuivre leur inscription dans le développement durable de notre île.

L'objectif dominant étant de leur permettre d'appréhender les outils et méthodologies existants pour le développement sur leurs territoires, de plans d'actions en faveur du Développement Durable (aménagement du territoire, construction et transports) et de stratégie énergétique.

Des éléments de connaissances techniques et de base sont aussi fournis sur les notions d'utilisation rationnelle de l'énergie et le déploiement des énergies renouvelables.

[En savoir plus](#)

CHARTER FORMAT'EREE

Cette année, et pour 4 ans, l'ARER a signé la charte qualité « Format'ereee ».

Cette dernière a été lancée par le Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER) et permet d'accompagner l'évolution et la professionnalisation des filières des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le but général étant d'améliorer la qualité globale de toutes les formations énergies renouvelables dispensées sur le territoire français, de rapprocher les formations du milieu professionnel et d'assurer un suivi des étudiants et personnes formées pour s'assurer que les formations sont adaptées au marché du travail.

Le Comité des pairs évaluateurs est composé de trois institutionnels ou représentant des professionnels, le CLER, l'ADEME et le SER et de 6 organismes de formation signataires de la Charte.



[En savoir plus](#)

¹ DDTEFP : Direction Départementale du Travail de l'Education et de la Formation Professionnelle

RTAA-DOM

La **RTAA-DOM** ou Réglementation Thermique Acoustique et Aération des Bâtiments pour les DOM a été mise en place officiellement le 17 avril 2009. C'est une date importante dans l'évolution des constructions d'habitation et des performances énergétiques des logements à La Réunion.

Les grands points de ces textes obligent le recours à la mise en place :

d'isolation en toiture, ainsi qu'au niveau des parois de pare soleil selon l'orientation des façades
d'un chauffe eau solaire (si l'apport de soleil permet de couvrir au moins 50% des besoins)

La RTAA-DOM est applicable à partir du 1er Mai 2010.

Voir la formation « *Maîtriser les méthodes de dimensionnement et de contrôle pour appliquer la RTAA-DOM des bâtiments à La Réunion* » (p. 15 du catalogue)

[En savoir plus](#)

PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Alors que la loi du 3 août 2009 précise dans son article 7-1 que "l'Etat incitera les régions, les départements et les communes et leurs groupements de plus de 50 000 habitants à établir, en cohérence avec les documents d'urbanisme et après concertation avec les autres autorités compétentes en matière d'énergie, de transport et de déchets, des « plans climat-énergie territoriaux » (PCET) le projet de loi "Grenelle 2" en définit les contours.

Voir la formation « Plan Climat Energie Territorial » (p. 12 du catalogue)

[En savoir plus](#)

ETUDE CARIF-OREF

En octobre 2006, le CARIF-OREF a publié une étude prospective sur « **les métiers des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie : Emploi et formation à l'horizon 2012** ».

Cette étude fait le point sur l'émergence de certains métiers, et les différences de développement des différentes filières dans le secteur des énergies renouvelables.

Elle propose également une analyse de l'offre et les besoins en formation à La Réunion pour soutenir le développement de ces filières.

LIENS UTILES

Ministère de l'Ecologie, de l'En

L'Observatoire National des Eff

INES

Formanoo

CLER

SER

Systèmes solaires

ADEME

Observ'ER

ARER

CONTACTS

**Pôle Formation-
Education - Marketing**

02 62 38 39 38

fem@arer.org

Local IUT
40 avenue de Soweto
BP 226
97456 Saint Pierre Cedex

Fax : 02 62 96 86 91